

Quiproquo entre agriculteurs et mairie autour du marché

Le maire Jean Mangion s'est entretenu avec les producteurs locaux pour régler un malentendu, qui semble être né d'un manque de communication.

Ils veulent nous sucrer des places pour nous mettre un supermarché? Et nous alors? On vit du marché de producteurs!" Vendredi matin, les agriculteurs étaient en grogne. En cause: la validation au conseil municipal d'un projet de création d'un pôle commercial sur le marché André-Vidau.

Seulement, les informations ont été transmises de manière semble-t-il confuse, inquiétant les producteurs, persuadés de perdre 88 places sur le marché, sans possibilité de les retrouver. Ils étaient donc une vingtaine à se retrouver sur le parvis de la mairie, afin de s'expliquer avec Jean Mangion. Ce dernier s'est entretenu avec le président de la Chambre d'agriculture 13, le président de la FNSEA 13, l'élue au syndicat des Jeunes Agriculteurs 13 et le président de la coopérative Alpilles céréales.



Le maire a assuré que les doléances des agriculteurs seraient prises en compte pour l'agrandissement du marché, dans un projet qui devrait voir le jour en 2028. / PHOTO JÉRÔME REY

Une supérette et une légumerie à l'horizon 2025

"Nous n'allons pas installer un supermarché, mais une supérette de 300 m², avec une légumerie. Elles s'installeront sur 88 places, mais celles-ci seront repositionnées un peu plus loin sur le marché. Toutes les places seront maintenues", assure le maire. La légumerie servira à transformer les produits du marché en repas pour les cantines d'écoles, d'Ehpad et d'entreprises de tout le Pays d'Arles. Les travaux devraient commencer en 2025, n'impactant donc pas la saison 2024 qui commence très prochainement.

Le marché du Grès accueille jusqu'à 800 producteurs et les ventes atteignent jusqu'à 900 tonnes de fruits et légumes par jour en haute saison. "On a un tonnage équivalent au MIN de Châteaurenard. Certains producteurs ne vivent que de leurs ventes sur ce marché", constate un agriculteur devant la mairie. La municipalité a d'ailleurs un

“ Nous n'allons pas installer un supermarché, mais une supérette de 300 m² (...) sur 88 places. Celles-ci seront repositionnées un peu plus loin sur le marché. Toutes les places seront maintenues. „

LE MAIRE JEAN MANGION

projet de développement du marché André-Vidau, avec un agrandissement de 2 hectares, et pour lequel une étude sera lancée la semaine prochaine. "Pendant les six prochains mois, l'étude établira la nouvelle organisation du marché. Pour cela, on intégrera les utilisateurs du marché à la commission. Leurs doléances seront prises en compte", conclut le maire.

Là encore, un quiproquo régnait quant à la nature du terrain qui serait utilisé pour cet agrandissement. "On craignait que cela grignote 2 hectares de terres agricoles, mais en fait il s'agit de terrains déjà prévus au PLU. Ça nous a rassurés, reconnaît Marion Biscione, du syndicat des Jeunes Agriculteurs 13. On a réussi à obtenir une réunion publique, dont la date doit être trouvée sur la semaine prochaine, afin de présenter le futur projet aux producteurs. On aimerait s'assurer que la coopérative puisse fonctionner comme prévu, avec les nom-

breux poids lourds qui circulent."

Du côté de la FNSEA, le ton est également à l'apaisement. "Il y a eu beaucoup de malentendus, dus à un manque de communication des deux parties. Ce sont plusieurs populations qui n'ont pas l'habitude de se parler, donc il faut changer ça à l'avenir, concède Romain Blanchard, président de la fédération au niveau départemental. J'ai senti le maire très serein sur son projet. Il y a encore quelques doutes qui demeurent sur le projet à court terme, donc j'espère qu'un apaisement se fera."

"Saint-Étienne-du-Grès restera une commune agricole, fière de ses racines, et a renouvelé le soutien indéfectible qu'elle porte à ses agriculteurs", peut-on lire dans un communiqué de la mairie publié à la suite de la rencontre. Rendez-vous est donc donné très bientôt aux producteurs du Pays d'Arles pour mettre ce projet au clair.

Manon VARIOL